

Un accompagnement qui s'articule autour de ...

Présentation de l'Etablissement

Un accueil 7j/7,

24h/24, une présence de 8h à 20h du lundi au vendredi, et une astreinte en soirée et les week-ends

Une attitude d'écoute permanente et de bienveillance pour encourager les relations de confiance

Un document individuel de prise en charge

Des ateliers thématiques (démarches de soin, violences intrafamiliales, judiciaire, relogement, prise en charge des enfants, ...)

Des temps collectifs : commission « menus », groupe d'expression des usagers, ateliers éducatifs (jardinage, cuisine, bien-être,...)

Le Service d'Accueil d'Urgence Temporaire a pour objectif d'accompagner les femmes victimes de violences, avec enfants, de les mettre à l'abri et de leur apporter une réponse d'urgence, une écoute et un soutien psychologique. L'accompagnement passe par un diagnostic de la situation de la personne, avant de proposer une orientation.

Ecoute Bienveillance Empathie Humanitude Cadre

Le Pôle social de la Fondation Père Favron gère des territoires réunionnais destinés à sur l'ensemble du territoire sociale destinés à établissements à vocation sociale et insérer des personnes (hommes, femmes, couples, enfants) accueillir, accompagner, soutenir et insérer des personnes en grandes difficultés.

L'expérience, l'engagement des personnels, un lutte contre toute maltraitance permettent dans un accompagnement propre à chaque situation adultes le respect des personnes, qu'elles soient adultes ou enfants.



FONDATION

Père Favron

La solidarité en action

Service d'Accueil d'Urgence Temporaire

du Pôle Social de la Fondation
Père Favron

Direction du Pôle Social et administration de la MECS
Foyer Albert Barbot – 97432 Ravine des cabris

Tél. 02 62 91 80 90

Mail : administration.polesocial@favron.org

Fondation Père Favron

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 20.08.1997

Les missions du SAUT

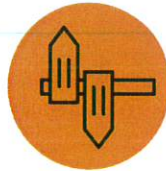
Assurer la mise à l'abri d'urgence, gratuite, pour une courte durée des femmes et de leurs enfants, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.



Établir un diagnostic social.



Proposer une orientation en lien avec la personne accueillie et les partenaires.



Accompagner dans les démarches urgentes liées aux violences (dépôts de plaintes, démarches judiciaires, accompagnement psychologique, ...)



Améliorer la qualité des réponses apportées aux femmes victimes de violences conjugales grâce à un accueil adapté, personnalisé, centré sur la prévention et les droits et démarches à effectuer en cas de récidive.



Lutter contre les violences collatérales faites aux enfants.



Des fonctions support

Direction, administration, logistique, au service des équipes, pour les usagers et accompagnant l'action.

Un réseau partenarial fort

« Le partenariat développé a pour objectif d'inscrire les personnes accueillies dans un retour vers le droit commun, et d'être en soutien des missions de 1er

1 appartement de transition

L'appartement "Perspective" permet d'héberger temporairement les ménages autonomes en attente de logement et de fluidifier les entrées et les sorties de l'accueil d'urgence.

L'équipe Socio-éducative

« Une maîtresse de maison, une Auxiliaire éducative et sociale, une éducatrice spécialisée une cadre de proximité »

16 places

- 8 places à la Possession
- 8 places à Saint-Denis

